



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 10 au 14 avril 2017

REPRISE DES TRILOGUES SUR LE BIO LES 3 ET 31 MAI PROCHAINS : Les négociations sur l'agriculture biologique continuent à souffrir de nombreux blocages. Néanmoins, il s'agit pour la Présidence maltaise du Conseil de la dernière ligne droite sur ce dossier car elle passera la main le 1er juillet à l'Estonie. Dans ce cadre, des réunions techniques ont eu lieu pour faciliter la présentation de textes de compromis lors des deux derniers trilogues interinstitutionnels prévus les 3 et 31 mai. Les eurodéputés de la commission de l'agriculture du Parlement européen ont fait le point, mercredi 12 avril, sur le dossier de l'agriculture biologique. A cette occasion, Martin Häusling (Verts/ALE, allemand) a confirmé que la Présidence maltaise du Conseil tentait d'obtenir un mandat modifié du Conseil afin de finaliser les négociations avec le PE. Il a par ailleurs ajouté être confiant quant à l'aboutissement des négociations avant la fin du semestre. Cet état d'esprit a été partagé par Eric Andrieu (S&D, français). En ce qui concerne la production sous serres, la délégation du PE a suggéré d'accorder des dérogations à six pays nordiques (les pays baltes, plus le Danemark, la Suède et la Finlande) pour tenir compte de leurs conditions climatiques. Le Conseil serait d'accord sur ce point, mais des solutions restent à trouver sur la part des produits qui doit provenir de l'exploitation proprement dite. Pour ce qui est des résidus de pesticides dans les produits bio, Conseil et PE ne souhaitent pas la détermination de seuils de présence de substances non autorisées. Le compromis en l'état prévoit de demander à la Commission de rédiger un rapport sur les cas de contamination et la provenance. Le rapporteur a insisté sur le renforcement des mesures de précaution pour éviter des contaminations. « Le contrôle des contrôles doit être amélioré, il en va de la crédibilité du secteur », a ajouté Martin Häusling. « Nous n'avons aucun intérêt à repartir de zéro dans la négociation, il faut arriver à un résultat », a résumé le rapporteur. Il estime qu'un compromis est possible. Cette déclaration est inquiétante du fait que le volet des importations n'a pas été évoqué lors de cette réunion. Il semblerait cependant que cette question soit de nouveau abordée lors du prochain trilogue qui aura lieu le 3 mai prochain. Avant la reprise des trilogues, le « collectif pour la défense de la conformité » a saisi Martin Häusling sur la question des importations. Ce collectif est composé de plusieurs fédérations et organisations de producteurs européens, qu'ils soient producteurs BIO ou conventionnels, qui mènent des actions afin d'obtenir que l'exigence de « conformité » soit appliquée aux importations des pays tiers.

ACCORD UE /MERCOSUR – LES RUP SONT ÉVOQUÉES DANS LES DOCUMENTS DE NÉGOCIATION RENDUS PUBLICS :

A la suite des échanges au plan technique qui ont eu lieu du 20 au 25 mars à Buenos Aires, la Commission européenne a publié, lundi 10 avril, son rapport sur les progrès des négociations de libre-échange UE/Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) ainsi que ses textes de négociation mis sur la table à cette occasion. Ces documents détaillent les avancées réalisées par les groupes de travail, notamment sur les 15 grands domaines du volet commercial (commerce des biens, règles d'origine, douanes et facilitation des échanges, barrières techniques au commerce, mesures sanitaires et phytosanitaires, instruments de défense commerciale, subventions, règlement des différends, services et établissement, marchés publics, propriété intellectuelle, y compris les indications géographiques, concurrence, commerce et développement durable, PME, affaires institutionnelles). S'agissant des RUP, il est écrit dans le rapport de progrès qu'une discussion aura lieu sur la proposition de l'UE de prévoir une clause pour les RUP, sans détailler la portée de cette négociation. Par ailleurs, une sous-commission de l'agriculture doit se charger, entre autres, d'effectuer une étude d'impact pour le secteur agricole de chaque partie. Une sous-commission « vins et spiritueux » est également prévue et traitera le commerce de tous les produits relevant des codes douaniers 2204 et 2208, c'est-à-dire notamment le rhum. Les négociateurs européens et sud-américains ont prévu de se retrouver en juillet à Bruxelles. Une réunion intersessions sur le volet commercial se tiendra fin mai à Buenos Aires. Le rapport de progrès et les propositions de textes sont accessibles à l'adresse suivante : <https://goo.gl/lyUdym>.

LES ETATS MEMBRES S'EXPRIMENT EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE DE COHESION DIFFERENCIEE :

Plusieurs Etats Membres ont évoqué, dans le cadre des débats sur l'avenir de la politique de cohésion post-2020 pour le prochain cadre financier pluriannuel, l'introduction d'une différenciation dans la mise en œuvre des fonds structurels et d'investissement (fonds ESI), rejoignant ainsi les conclusions provisoires approuvées par le Comité des représentants permanents. Ils émettent la possibilité d'explorer « avec prudence » l'introduction d'une différenciation de la mise en œuvre des programmes des fonds structurels et d'investissement, et insistent sur la nécessité de trouver le « juste équilibre » entre attention portée aux résultats et contrôle de la mise en œuvre. Cette proposition fait suite à de nombreux signes de la Commission en faveur de cette différenciation, la dernière en date étant venu du vice-président de la Commission en charge du pôle économique, Jyrki Katainen, qui avait déclaré que la différenciation constituait un des aspects clefs de la future politique de cohésion. Les Etats Membres semblent de plus en plus rejeter la mise en place d'une politique de cohésion unique, et soutiennent par ailleurs l'introduction d'une plus grande flexibilité dans l'utilisation des fonds pour faire face à la situation de crise qui traverse l'Europe et permettre aux régions les moins avancées de rattraper leur retard. Enfin, ils invitent la Commission européenne à présenter en 2018 une proposition pour l'avenir de la politique de cohésion pour l'après 2020. Les Etats membres arrêteront définitivement leurs conclusions lors de la réunion du Conseil 'Affaires générales' qui se tiendra le 25 avril prochain.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 17 AU 21 AVRIL 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 17/04	JOURNÉE BANALISÉE	JOURNÉE BANALISÉE	JOURNÉE BANALISÉE	
Mardi 18/04	JOURNÉE BANALISÉE	JOURNÉE BANALISÉE	JOURNÉE BANALISÉE	
Mercredi 19/04				
Jeudi 20/04				
Vendredi 21/04				